



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général commun
Service des affaires juridiques**

Arrêté n° 575 du 26 mars 2021
portant désignation de M. Lucien GIUDICELLI, sous-préfet de Saint-Pierre,
aux fonctions de sous-préfet de Saint-Paul par intérim

**LE PRÉFET DE LA RÉUNION,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 30 juillet 2018 portant nomination de **M. Lucien GIUDICELLI** en qualité de sous-préfet de Saint-Pierre ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination de **M. Jacques BILLANT** en qualité de préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;

ARRETE

Article 1^{er} : M. Lucien GIUDICELLI, sous-préfet de Saint-Pierre, est désigné pour assurer les fonctions de sous-préfet de Saint-Paul par intérim du 29 mars au 05 avril 2021 inclus.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

Le préfet


Jacques BILLANT